

Mise à jour 01/02/2018

Suggestions de prescriptions magistrales remboursées : liste de médicaments D à charge des CPAS (1/02/2018)



Editeur responsable : Fédération des CPAS Bruxellois

Table des matières

Suggestions de prescriptions magistrales remboursées..... 4

A) DERMATOLOGIE..... 4

- 1) Traitement de l'acné au stade léger ou modéré 4
- 2) Traitement de la rosacée..... 5
- 3) Traitement des mycoses cutanées 5
- 4) Traitement topique aux Corticostéroïdes peu puissants 6
- 5) Traitement topique aux Corticostéroïdes moyennement puissants
6
- 6) Traitement topique aux Corticostéroïdes très puissants 7
- 7) Traitement topique des hyperkératoses cutanées et unguéales,
ainsi que des verrues 7
- 8) Traitement des ichtyoses, des hyperkératoses et des kératoses
pilaires (clous cornés) 8
- 9) Traitement du psoriasis 8
- 10) Traitement de la gale 9
- 11) Traitement des formes superficielles des infections
bactériennes et des mycoses cutanées..... 10
- 12) Traitement local des dermatoses exsudatives accompagnées
d'inflammation : compresses humides 11
- 13) Traitement local des dermatoses exsudatives accompagnées
d'inflammation et/ou d'infection 11

B) AUTRES..... 12

- 1) Antibiotique oral, très actif dans le traitement de l'acné 12
- 2) Antibiothérapie des maux de gorge aigus chez l'enfant 12
- 3) Traitement à l'acide folique 13
- 4) Traitement de l'hypocalcémie. Adjuvants au traitement et à la
prévention de l'ostéoporose en association avec la vitamine D..... 14
- 5) Traitement des troubles du sommeil d'origine nerveuse 15

Mise à jour 01/02/2018

6) Traitement symptomatique local d'affections articulaires ou de certains traumatismes	16
7) Traitement des hémorroïdes.....	16
8) Traitement des fissures anales.....	17
9) Traitement local de l'otite externe avec prurit intense	17

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.

Mise à jour 01/02/2018

Suggestions de prescriptions magistrales remboursées

Certaines formules magistrales du FTM¹ ont retenu notre attention.

En voici une sélection :

A) DERMATOLOGIE

1) Traitement de l'acné au stade léger ou modéré

R/ Solution hydro-alcoolique à 4 % d'érythromycine FTM
dt 100 g.

S/ Appliquez une ou deux fois par jour. Evitez le contour des yeux.

Préparation remboursée par l'INAMI

¹ FTM : Le Formulaire Thérapeutique Magistral est un ouvrage officiel de référence reprenant toute une série de chapitres généraux et environ deux cents formules magistrales et officinales. Les préparations décrites ont d'abord été sélectionnées en fonction des aspects thérapeutiques. Elles ont ensuite été validées du point de vue galénique (e.a. formulation) et analytique (e.a. méthode d'analyse). Pour consulter les formules du FTM : <https://www.tmf-ftm.be>

Mise à jour 01/02/2018

Composition :

Erythromycine	4,4 g*
Acide citrique anhydre	0,40 g
Alcool dénaturé à l'éther	50 g
Eau purifiée q.s.	ad 100 g

*L'érythromycine est surdosée de 10 % pour compenser les pertes par dégradation.

2) Traitement de la rosacée

- R/ Gel hydrophile à 1% de métronidazole FTM
dt 100 g.
- S/ Appliquez une ou deux fois par jour. Evitez le contour des yeux.

Préparation remboursée par l'INAMI

→ Remplace le Rozex®, qui n'est pas admis sur la liste.

3) Traitement des mycoses cutanées

- R/ Crème hydrophile au miconazole nitrate à 2% FTM
dt 50 g.
- S/ Appliquez matin et soir sur toute la zone infectée en débordant sur le pourtour, et cela pendant quelques jours à deux semaines.

Préparation remboursée par l'INAMI

→ Remplace le Daktarin®, qui n'est pas admis sur la liste.

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.

Mise à jour 01/02/2018

4) Traitement topique aux Corticostéroïdes peu puissants

- R/ Crème hydrophile à 1 % d'hydrocortisone acétate FTM
dt 100 g.
- S/ Une ou deux application(s) par jour en couche mince sur
toute la surface des lésions à traiter.

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Hydrocortisone acétate	1g
Crème au cétomacrogol tamponnée	ad 100 g

N.B: La concentration de 1 % d'hydrocortisone acétate dans cette préparation est la concentration maximale recommandée.

5) Traitement topique aux Corticostéroïdes moyennement puissants

- R/ Pommade hydrophobe à 0,05 % de clobétasone butyrate FTM
dt 100 g.
- S/ Une ou deux application(s) par jour en couche mince sur toute
la surface des lésions à traiter.

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Clobétasone butyrate	50 mg
Paraffine liquide	30 g
Vaseline blanche q.s	ad 100 g

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.

Mise à jour 01/02/2018

N.B: La concentration de 0,05 % de clobétasone butyrate dans cette préparation est la concentration maximale recommandée.

6) Traitement topique aux Corticostéroïdes très puissants

- R/ Solution hydro-alcoolique à 0,05 % de clobétasol propionate FTM
dt 50 g.
- S/ Une ou deux application(s) par jour sur toute la surface des lésions à traiter.

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Clobétasol propionate	25 mg
Hydroxypropylcellulose 400*	0,5 g
Alcool isopropylique	35 ml
Eau purifiée	ad 50 g

N.B: La concentration de 0,05 % de clobétasol propionate dans cette préparation est la concentration maximale recommandée.

7) Traitement topique des hyperkératoses cutanées et unguéales, ainsi que des verrues

- R/ Pommade hydrophobe à 20 %, 30 %, 40 % d'acide salicylique FTM
dt 60 g.
- S/ Appliquez la pommade une ou deux fois par jour uniquement sur la zone à traiter en veillant à protéger le pourtour au moyen de vaseline pure. Enlever prudemment les peaux mortes avant une nouvelle application.

Préparation remboursée par l'INAMI

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.

Mise à jour 01/02/2018

8) Traitement des ichtyoses, des hyperkératoses et des kératoses pilaires (clous cornés)

- R/ Crème lipophile à 5 % d'urée et à 5% de sodium chlorure FTM
dt 50 g.
- S/ Une ou deux application(s) par jour, uniquement sur la zone à
traiter.

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Urée	2,50 g
Sodium chlorure	2,50 g
Vaseline au sesquioléate de sorbitane ² hydratée FTM	45 g

Commentaires

A des concentrations inférieures ou supérieures à 10%, l'urée peut également être employée comme hydratant et antiprurigineux (2% à 20%), comme exfoliant (20%) ou, sous pansement occlusif, pour ramollir un ongle malade avant ablation (30% à 50%).

9) Traitement du psoriasis

- R/ Pommade hydrophobe à 0.10%, à 0.25%, à 0.50% ou à 1% de
dithranolFTM
dt 50 g.

² Sesquioléate de sorbitane = Arlacel (agent émulsifiant).

Mise à jour 01/02/2018

- S/ On commence habituellement le traitement par une pommade hydrophobe à 0,10 % en augmentant jusqu'à une concentration de 1 % selon la tolérance du patient. Le traitement est habituellement prolongé jusqu'à ce que la lésion de psoriasis et la peau environnante aient développé une pigmentation homogène et que la leucomélanodermie soit résorbée, c'est-à-dire en général après 3 à 5 semaines.

Préparation remboursée par l'INAMI

- R/ Pommade hydrophobe à 20% d'ichtammol FTM dt 50 g.
- S/ Appliquez la pommade une fois par jour, en couche mince sur toute la surface des lésions à traiter.

Préparation remboursée par l'INAMI

10) Traitement de la gale

- R/ Emulsion à 10 % ou à 25 % de benzoate de benzyle FTM dt 200 g.
- S/ Le patient doit s'enduire tout le corps sauf le visage après avoir pris un bain chaud, et s'être soigneusement lavé au savon et brossé vigoureusement. Le traitement est recommencé après 2 jours, et ce n'est qu'alors que le patient peut se laver.

Préparation remboursée par l'INAMI

- R/ Crème hydrophile à 5% de perméthrine FTM dt 100.
- S/ Appliquez la crème sur la peau sèche et propre.

Mode d'administration

Adultes et enfants au-dessus de 2 ans : traitez tout le corps sauf la tête. Chez les enfants âgés de 2 mois à 2 ans, chez les personnes âgées et chez les patients immunodéprimés, traitez tout le corps y compris la tête, mais évitez le pourtour de la bouche et des yeux. Le traitement des enfants âgés de moins de 6 mois ne peut se faire que sous contrôle médical. Généralement une application suffit, cependant en cas d'infestation persistante, recommencez le traitement après au moins une semaine.

Préparation non remboursée par l'INAMI, mais entièrement prise en charge par le CPAS, aux tarifs INAMI

➔ Remplace le Zalvor®, qui n'est pas admis dans la liste.

11) Traitement des formes superficielles des infections bactériennes et des mycoses cutanées

R/ Gel hydrophile à 3 % de clioquinol FTM
dt 50 g.

S/ Deux ou trois applications par jour en couche mince sur toute la surface des lésions à traiter. Nettoyez bien la zone à soigner au savon et à l'eau, et séchez avant d'appliquer le gel.

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Clioquinol	1,50 g
Edétate disodique	50 mg
Gel au carbomère FTM	48,45 g

Mise à jour 01/02/2018

12) Traitement local des dermatoses exsudatives accompagnées d'inflammation : compresses humides

R/ Solution de Burow PB V 6 g
Eau purifiée q.s. ad 300 ml

S/ Appliquer en compresses humides, 4 fois par jour.

Préparation remboursée par l'INAMI

Mode d'administration

Imbiber une compresse avec la solution de Burow diluée, la déposer sur la lésion et la fixer au moyen d'un pansement non occlusif. Cette compresse doit rester humide ; elle doit être réhumidifiée ou remplacée par une compresse fraîche avant qu'elle ne soit sèche.

La solution doit pouvoir s'évaporer car c'est l'évaporation à la surface de la peau qui procure un effet rafraîchissant, antiprurigineux et asséchant. Ne pas utiliser de pansement occlusif.

13) Traitement local des dermatoses exsudatives accompagnées d'inflammation et/ou d'infection

R/ Eau de Dalibour 120 g
Eau purifiée q.s. ad 300 ml

S/ Appliquer en compresses humides, 4 fois par jour.

Préparation remboursée par l'INAMI

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.

Mise à jour 01/02/2018

Mode d'administration

Imbiber une compresse avec l'Eau de Dalibour diluée, la déposer sur la lésion et la fixer au moyen d'un pansement non occlusif. Cette compresse doit rester humide ; elle doit être réhumidifiée ou remplacée par une compresse fraîche avant qu'elle ne soit sèche. La solution doit pouvoir s'évaporer, car c'est l'évaporation à la surface de la peau qui procure un effet rafraîchissant, antiprurigineux et asséchant. Ne pas entourer la compresse d'un pansement occlusif.

B) AUTRES

1) Antibiotique oral, très actif dans le traitement de l'acné

- R/ Gélules à 50 mg ou à 100 mg* de minocycline FTM
p.f. une gélule
dt x gélules
- S/ 100 mg par jour dans la phase aiguë, puis 50 mg* par jour en cure
d'entretien.

*50 mg de minocycline base = 58 mg de minocycline chlorhydrate dihydraté.

Préparation remboursée par l'INAMI

Attention : quantité maximum remboursée : 20 gélules par prescription.

2) Antibiothérapie des maux de gorge aigus chez l'enfant

- R/ Sirop sans sucre pour enfants à 32,5 mg/ml ou 50.000 U. I/ml de Pénicilline V potassique FTM
dt 100 ml

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.

Mise à jour 01/02/2018

S/ 50.000 U.I. (=1.0 ml) par kg de poids corporel par jour, en 3 à 4 prises.

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Pénicilline V potassique	5.000.000 U.I.
Arôme de banane	100 mg
Saccharine sodique	10 mg
Aqua conservans	50 ml
Sol. de sorbitol à 70% non cristallisable	ad 100ml

Commentaires

Synonyme de pénicilline V potassique = phénoxyéthylpénicilline potassique.

3) Traitement à l'acide folique

R/ Acide folique gelules à 0,4 mg ou à 4 mg FTM
dt 60 gélules

S/ Le médicament sera pris au cours d'un repas

Préparation remboursée par l'INAMI

POSOLOGIE :

- Anémie mégaloblastique, macrocytaire et hémolytique :
Adultes : 4 mg par jour pendant 4 mois ou jusqu'à correction de l'hématopoïèse ; 12 mg par jour peuvent être nécessaires en cas de malabsorption. Assurez ensuite un apport journalier suffisant : 0,2 ou 0,4 mg. Un traitement continu de 4 mg tous les 1 à 7 jours peut être nécessaire en cas d'anémie hémolytique chronique et chez les patients dialysés.

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.

Mise à jour 01/02/2018

- Prévention des anomalies congénitales au niveau du tube neural :
 - Prévention primaire : 0,4 mg par jour pendant les 8 semaines qui précèdent la conception jusque et y compris le 2^{ème} mois de la grossesse.
 - Prévention secondaire : Chez les femmes ayant mis au monde un enfant atteint d'une anomalie du tube neural, une dose de 4 mg par jour doit être donnée pendant la période précédant la conception.
 - Chez les femmes traitées par la phénytoïne ou le phénobarbital : 4 mg par jour pendant la période précédant la conception.
- Traitement de la carence en acide folique : 0,4 à 2,0 mg par jour.
- Lors d'un traitement par des anti-épileptiques (phénytoïne ou phénobarbital) : 4 mg par jour.

4) Traitement de l'hypocalcémie. Adjuvants au traitement et à la prévention de l'ostéoporose en association avec la vitamine D

R/ Gélules à 1.25 g de calcium carbonate* FTM
dt x gélules (maximum 60)

** soit 500 mg de calcium élémentaire*

Préparation remboursée par l'INAMI

Dosage pour adultes :

- a) **Prévention de l'ostéoporose** : 0,5 à 1,0 g de calcium élémentaire (ou 1,25 à 2,5 g de carbonate de calcium) par jour, afin d'obtenir une prise totale (alimentation et supplément) d'au moins 1,5 g de calcium élémentaire par jour, en association à de la vitamine D (800 U.I. par jour).
- b) **Prévention de l'hypocalcémie** : 1,0 g de calcium élémentaire (ou 2,5 g de carbonate de calcium) par jour.

Mise à jour 01/02/2018

Déplétion calcique : 1,0 à 2,0 g de calcium élémentaire (ou 2,5 à 5,0 g de carbonate de calcium), voire plus par jour.

5) Traitement des troubles du sommeil d'origine nerveuse

R/ Gouttes sédatives aux teintures d'aubépine et passiflore FTM
dt 30g

S/ 50 gouttes, 3 fois par jour

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Teinture d'aubépine 15,0 g

Teinture d'herbe de passiflore 15,0 g

R/ Gélules sédatives aux extraits d'aubépine, passiflore et valériane
FTM
p.f. une gélule
dt 20 gélules

S/ Troubles cardiaques : 1 gélule 3 fois par jour
Insomnie légère : 1 ou 2 gélule(s) le soir

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Extrait sec de feuille et de fleur d'aubépine	100 mg
Extrait sec de passiflore	100 mg
Extrait sec hydro-alcoolique de valériane	100 mg
Excipient diluant A q.s.	p.f. 1 gélule

Mise à jour 01/02/2018

6) Traitement symptomatique local d'affections articulaires ou de certains traumatismes

R/ Gel à 3% d'acide flufénamique FTM
dt 100 g

S/ Appliquez 4 à 5 cm de gel, deux fois par jour sur la partie douloureuse ; étendez avec les doigts et massez légèrement pour faire pénétrer.

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Acide flufénamique	3 g
Gel au carbomère anhydry	ad 100g

7) Traitement des hémorroïdes

R/ Suppositoires collargol* à 150mg FTM
dt x suppos (max 20).

S/ 1 suppositoire, le soir avant de se coucher.

*Le collargol est une combinaison d'argent métallique colloïdal et de protéines. Il possède des propriétés antibactériennes dues à la libération de faibles quantités d'argent ionisé.

Préparation remboursée par l'INAMI

R/ Crème lipophile à 0,5% d'hydrocortisone acétate et à 2% de lidocaïne chlorhydrate FTM
dt x g

S/ Nettoyez soigneusement la région anale et appliquez la crème matin et soir. La durée du traitement ne devrait pas dépasser 2

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.

Mise à jour 01/02/2018

semaines car en raison de la présence du corticostéroïde, la préparation peut provoquer une atrophie muco-cutanée en cas d'utilisation prolongée.

Préparation remboursée par l'INAMI

8) Traitement des fissures anales

R/ Pommade hydrophobe à 1% d'isosorbide dinitrate FTM dt 50 g

S/ Au moyen de gants jetables, appliquez environ 1 g de pommade correspondant à environ 1,5 cm sorti du tube, toutes les 3 heures sur le pourtour de l'anus.

Préparation non remboursée par l'INAMI, mais entièrement prise en charge par le CPAS, aux tarifs INAMI.

9) Traitement local de l'otite externe avec prurit intense

R/ Solution auriculaire acide à 1% d'hydrocortisone FTM
dt 10 g

S/ 3 à 4 gouttes 3 à 4 fois par jour, dans l'oreille nettoyée et séchée au préalable.

Préparation remboursée par l'INAMI

Composition

Acide acétique 30%	0,72 g
Hydrocortisone (micronisée)	0,30 g
Propylène glycol q.s.	ad 30 g

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.

Mise à jour 01/02/2018

Attention : le propylèneglycol est ototoxique et est absolument contre-indiqué si le tympan est perforé.

La liste est consultable sur le site internet www.medicamentsd.brussels. Seule la liste disponible sur ce site fait force de loi.